

Vienne / Paris, 6 novembre 2014

Les défaillances en Pologne ont cessé d'augmenter, mais pour combien de temps ?

Les statistiques sur les défaillances d'entreprises polonaises font état d'une amélioration au premier semestre 2014. Au total, 402 entreprises ont fait l'objet d'une procédure de faillite, soit une baisse de 11,5% par rapport à la même période en 2013. Mais un examen détaillé des secteurs révèle un tableau mitigé : d'un côté, les entreprises du secteur de la distribution continuent de souffrir d'un environnement très concurrentiel. Par ailleurs, les perspectives sont plus favorables dans la construction, après avoir été longtemps à la traîne. Les prévisions pour la fin 2014 sont peu encourageantes : les turbulences extérieures et la faible consommation intérieure devraient accroître le risque de défaillances d'entreprise en Pologne.

Un optimisme modéré

Les derniers mois de 2013 et le premier trimestre 2014 ont vu non seulement une hausse de la consommation intérieure des produits de première nécessité, stimulée par une amélioration sur le marché du travail, mais également de meilleures perspectives pour les principaux marchés d'exportation de la Pologne. Ce phénomène s'explique par la reprise, quoique lente, en zone euro. Néanmoins, au second trimestre de cette année, le rythme de cette reprise a ralenti. En Allemagne, le principal partenaire commercial de la Pologne, le PIB s'est en effet contracté de 0,2% en glissement trimestriel. En outre, la Russie, autre marché important pour la Pologne, souffre d'un ralentissement amplifié par le risque politique lié au conflit avec l'Ukraine et par l'embargo décrété par le gouvernement russe sur les produits agroalimentaires.

Les statistiques du premier semestre 2014 montrent que les entreprises polonaises résistent à la détérioration de leurs principaux marchés d'exportation. Toutefois, comme le prouve l'expérience de Coface, en général, les défaillances affichent un décalage d'un ou deux trimestres avec le contexte macro-économique. Par conséquent, les statistiques actuelles reflètent essentiellement la solidité des entreprises au tournant 2013/2014. A l'époque, la demande intérieure est devenue le moteur principal de l'économie, alors que le niveau de risque sur les marchés d'exportation était relativement faible.

Une situation contrastée selon les secteurs

- **Construction : la lumière au bout du tunnel**

Le nombre de défaillances dans le secteur de la construction, longtemps marqué par des sinistres, a cessé de croître et a reculé de 21% au premier semestre 2014 (comparé au premier semestre 2013). Toutefois, il convient de noter que le nombre d'entreprises exerçant dans le secteur de la construction s'est réduit par rapport aux années précédentes, ce qui est dû en partie au rythme soutenu des défaillances par le passé.

- **Distribution : des consommateurs frileux et une concurrence acharnée**

Le nombre de défaillances dans le secteur de la distribution a augmenté de 27%. Le processus de consolidation du secteur en cours se caractérise par une concurrence acharnée et une pression sur les marges. Malgré l'amélioration du marché du travail, les consommateurs se montrent toujours très prudents dans leurs décisions d'achat. La faible demande de biens durables est confirmée par l'une des défaillances majeures cette année : Domex, propriétaire des magasins Avans.

- **Transport : vulnérable aux perturbations du commerce extérieur**

Le nombre de défaillances parmi les entreprises de transport au premier semestre 2014 reste stable par rapport au premier semestre 2013. La tendance pourrait bientôt s'inverser pour deux raisons principales. D'abord, les perspectives moins favorables du côté du commerce extérieur risquent de se traduire par une hausse des défaillances dans les trimestres à venir. Ensuite, la forte concurrence dans ce secteur oblige les entreprises à accepter une réduction des marges, malgré les coûts d'exploitation fixes.

Quel est l'impact de l'instabilité externe sur le nombre de défaillances en Pologne ?

La situation actuelle sur les marchés internationaux génère un certain nombre de risques pour l'économie polonaise. Les exportations polonaises sont freinées par le ralentissement de l'économie russe et par la reprise décevante en zone euro. Cette dernière pose davantage de risques, puisque 53% des exportations de la Pologne sont destinées à la zone euro, notamment l'Allemagne (26% des exportations totales). Selon les prévisions de Coface, la croissance en zone euro s'établira à 0,9% cette année, et la Russie va stagner (0%).

D'après Coface, le scénario le plus probable de l'impact externe sur les défaillances en Pologne serait une hausse de 8% de leur nombre, en raison de la stagnation des marchés des exportations, essentielles pour le pays. En outre, en cas d'aggravation des tensions entre l'UE et la Russie et/ou de ralentissement plus marqué en zone euro, la situation se détériorerait davantage pour ce qui est des défaillances.

« Cette année, la croissance économique polonaise connaît un rééquilibrage et se tourne davantage vers la demande intérieure. Toutefois, l'impact externe, dû à la reprise décevante en zone euro et à l'embargo appliqué par la Russie, va accroître le risque de défaillances d'entreprises en Pologne. Parmi les exemples de risques accrus pour les entreprises, citons le secteur du transport, qui pâtit déjà de sa forte présence à l'international. Parallèlement, l'embargo russe entraîne non seulement une dégradation des performances commerciales des exportateurs agroalimentaires, mais exerce également une pression à la baisse sur les prix du marché intérieur, déjà affectés par les bonnes récoltes cette année », conclut Grzegorz Siewlewicz, Économiste de Coface pour la région d'Europe centrale.



COMMUNIQUE DE PRESSE

CONTACTS MEDIA:

Maria KRELLENSTEIN - T. +33 (0)1 49 02 16 29 maria.krellenstein@coface.com

Justine LANSAC – T. +33 (0)1 49 02 24 48 justine.lansac@coface.com

A propos de Coface

Le groupe Coface, un leader mondial de l'assurance-crédit, propose aux entreprises du monde entier des solutions pour les protéger contre le risque de défaillance financière de leurs clients, sur leur marché domestique et à l'export. En 2013, le Groupe, fort de 4 440 collaborateurs, a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 1 440 Md€. Présent directement ou indirectement dans 98 pays, il sécurise les transactions de plus de 37 000 entreprises dans plus de 200 pays. Chaque trimestre, Coface publie son évaluation du risque pays dans 160 pays, en s'appuyant sur sa connaissance unique du comportement de paiement des entreprises et sur l'expertise de ses 350 arbitres localisés au plus près des clients et de leurs débiteurs.

En France, le Groupe gère également les garanties publiques à l'exportation pour le compte de l'Etat.

www.coface.com

Coface SA. est coté sur le Compartiment A d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

